

G

GABELLE (M. Pierre), Député du département du Loiret.

Son élection est validée [13 juin 1946] (A., p. 2531). — Est nommé membre : de la Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales [26 juin 1946] (p. 2554) ; de la Commission du travail et de la sécurité sociale (p. 2555). — Est désigné comme juré à la Haute Cour de justice [4 juillet 1946] (p. 2587).

Dépôt :

Le 26 juillet 1946, une proposition de loi relative à l'ordonnance du 2 février 1945 organisant sur de nouvelles bases les allocations aux vieux travailleurs salariés, n° 287.

Interventions :

Participe à la discussion du projet de loi fixant le régime des prestations familiales : *Discussion générale* [6 août 1946] (A., p. 2988).

GALICIER (Mme Emilienne), Député du département du Nord (3^e circonscription).

Son élection est validée [13 juin 1946] (A., p. 2531). — Est nommée membre : de la Commission du ravitaillement [26 juin 1946] (p. 2555) ; de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre (*ibid.*).

Dépôts :

Le 23 septembre 1946, un rapport au nom de la Commission du ravitaillement sur le projet de loi relatif à la répression de certains crimes contre le ravitaillement et la santé de la nation, n° 997. — Le 27 septembre 1946, un rapport supplémentaire au nom de la Commission du ravitaillement sur le projet de loi relatif à la répression de certains crimes contre le ravitaillement et la santé de la nation, n° 1098.

Interventions :

Participe à la discussion du projet de loi relatif à la répression de certains crimes contre le ravitaillement et la santé de la nation, en qualité de *Rapporteur* : *Donne lecture de son rapport* [1^{er} octobre 1946] (A., p. 4330).

GALLET (M. Henri), Député du département de la Vienne.

Son élection est validée [13 juin 1946] (A., p. 2532). — Est nommé membre : de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique [26 juin 1946] (p. 2554) ; de la Commission de la justice et de législation générale (*ibid.*). — Est nommé membre de la commission de grâce amnistiante en Algérie [18 juillet 1946] (p. 2674).